

La représentation de Sarapis sur les monnaies d'Alexandrie sous le principat de Caracalla

Introduction

Introduit au cours du premier siècle avant notre ère en Italie, Sarapis était originaire d'Égypte. Intégré au panthéon romain, il devint au début du III^e siècle une des divinités principales de l'Empire romain. La mort de Caracalla marqua la fin de son apogée, alors que Mithra et Sol, souvent confondus en une seule entité, devinrent les nouvelles divinités favorites des empereurs.

Sarapis fut représenté sur les monnaies au cours du III^e siècle avant notre ère jusque la fin du IV^e siècle, soit une période d'environ sept cent ans. Son iconographie n'a pas cessé de s'enrichir au cours des siècles, notamment pendant l'époque romaine. Caracalla, qui régna de 212 à 217, fit émettre au cours de son principat des monnaies à l'effigie de Sarapis dans tout l'empire, bien plus qu'aucun de ses prédécesseurs. Qui plus est à Rome, son règne contribua fortement à l'apparition de nouveaux modèles iconographiques, attestant d'une grande dévotion de l'empereur à cette divinité. En revanche, à Alexandrie, plus aucune monnaie à l'effigie de Sarapis ne fut émise sous son règne à partir de l'année 215.

Pour quelle(s) raison(s) le monnayage alexandrin à l'effigie de Sarapis était si faible au début du principat de Caracalla puis a finalement disparu entre 215 et 217, alors que l'atelier monétaire de Rome émit toujours plus de monnaies à l'effigie de Sarapis dans des types iconographiques nouveaux, et ce jusqu'à la fin du principat de Caracalla ?

Avant d'aborder cette problématique, il est nécessaire d'expliquer l'origine de Sarapis et comment ce dieu ptolémaïque se diffusa dans le panthéon romain, au point d'être adopté par certains princes romains. Je tâcherais aussi d'expliquer brièvement les particularités du système économique égyptien et d'Alexandrie. La finalité de cette réflexion est de comprendre pourquoi la diffusion monétaire à l'effigie de Sarapis fut si peu abondante à Alexandrie sous le principat de Caracalla, contrastant largement avec la production monétaire de Rome.

L'origine de Sarapis et son intégration au panthéon romain

L'origine de Sarapis est complexe à définir et encore source de débats dans l'historiographie isiaque. Elle remonte probablement à la conquête macédonienne de l'Égypte

et au règne de Ptolémée Soter (305/4-284/3 av. J.-C.). Le souverain instaura le culte d'Osérapis à Alexandrie, dont la célébration est attestée au moins dès le lendemain de la conquête d'Égypte par les Macédoniens¹. En effet, les Lagides souhaitèrent introduire à Alexandrie un dieu de conception grecque avec un prestige comparable à celui des premières divinités égyptiennes². Pour cela, les théologiens de l'époque « créèrent » une divinité nouvelle, en s'appropriant les origines égyptiennes d'Osérapis. Osiris-Apis devint en grec Osarapis ou Osérapis, puis finalement Sarapis.

Mais l'identité de la divinité fut pour les auteurs antiques complexe à saisir³, comme on le voit chez Tacite qui nous dit « Quant au dieu lui-même, beaucoup pensent que c'est Esculape, parce qu'il guérit les maladies ; certains que c'est Osiris [...], un bon nombre que c'est Jupiter [...], la plupart croit que c'est Dis Pater, à cause des attributs qu'on voit sur ses statues »⁴. En réalité, il était difficile pour un Grec ou un Romain d'interpréter « l'identité » de Sarapis. Celui-ci ne pouvait pas être assimilé à Dis Pater, Jupiter, Esculape ou Osiris, car sa conception égyptienne reposait sur la double assimilation d'Apis et d'Osiris, et que cette conception théologique n'avait pas d'équivalent en dehors de la religion égyptienne.

Malgré cette difficulté, des tentatives d'interprétation furent menées par les auteurs antiques, qui se basèrent sur des sources plus anciennes des V^e et IV^e siècles avant notre ère⁵. Plutarque se basa sur ce qu'écrivit le philosophe grec Héraclite d'Éphèse (544/1-480 av. J.-C.), aujourd'hui connu que par des fragments⁶, pour interpréter Sarapis. L'historien Nymphodore de Syracuse (IV^e s. av. J.-C.) dont les écrits sont perdus, identifia Sarapis avec Apis selon Clément d'Alexandrie⁷. Les dédicaces à Sarapis retrouvées et datant de la période hellénistique le désignent comme roi ou seigneur, dieu du monde souterrain, sauveur, ou comme le « grand dieu »⁸. Ce sont les récits de Tacite⁹ et de Plutarque¹⁰, qui nous rapportent la genèse de Sarapis. Après l'apparition de Sarapis en songe au souverain d'Égypte, Ptolémée

¹ Ulrich Wilcken, « Urkunden der Ptolemäerzeit », *Forschungen und Fortschritte*, n° 21/23, 1947, p. 28-29. Papyrus d'Artémisia (Vienne, Bibliothèque Nationale d'Autriche, G 1).

² Philippe Borgeaud, Youri Volokhine, « La formation de la légende de Sarapis : une approche transculturelle », dans Jan Assmann, éd., *Archiv für Religionsgeschichte*, Leipzig, K. G. Saur Verlag GmbH & Co, 2000, p. 76.

³ John Evan Stambaugh, *Sarapis under the early ptolemes*, Leyde, Brill, coll. « Études préliminaires aux religions orientales dans l'Empire romain », 25, 1972, p. 2-3.

⁴ Tacite, *Histoire*, IV, 83-84, éd. et trad. Henri Le Bonniec, Paris, Les Belles Lettres, 1992, p. 71-74.

⁵ J. Stambaugh, *Op. cit.*, p.4.

⁶ Clément d'Alexandrie, *Protreptique*, I, 34, 5, éd. et trad. Claude Mondésert, Paris Éditions du Cerf, 1949, p. 91.

⁷ Clément d'Alexandrie, *Stromates*, I, 21, 106, éd. et trad. Marcel Caster, Paris, Éditions du Cerf, 1951, p. 129.

⁸ U. Wilcken, *Op. cit.*, n° 1 (UPZ, I, 1, 15, 20, 41).

⁹ Tacite, *Histoires*, IV, 83-84, *op. cit.*, p. 73-74.

¹⁰ Plutarque, V, 28, *op. cit.*, p. 201-202.

I^{er} ordonna de rapporter la statue cultuelle du dieu qui était conservée à Sinope, cité du pourtour du Pont-Euxin, obéissant à la volonté divine. La statue de culte de Sarapis fut rapportée de manière spectaculaire jusqu'à Alexandrie et identifiée par les théologiens comme un Hadès ou un Zeus. Plutarque notamment insiste sur cette statue comme étant un « Ploutôn de Sinope », identifié par les théologiens à cette divinité par la présence du Cerbère et du serpent ; ils persuadèrent ensuite le souverain qu'il s'agissait bien de Sarapis, nom qu'il acquit à Alexandrie puisque « les Égyptiens nommaient Pluton ainsi »¹¹.

Sarapis est un dieu syncrétiste par nature puisque sa genèse repose sur une assimilation de la divinité Apis-Osiris avec une identification théologique hellénisante le rapprochant de Hadès. C'est une divinité gréco-égyptienne puisque possédant des attributs et caractéristiques de dieux grecs (Cerbère, figure mature et barbue, sceptre) et une conception dont l'origine tire son fondement d'une antique divinité égyptienne. Par la suite, Sarapis devint le dieu poliade d'Alexandrie, permettant de servir l'idéologie lagide, et ainsi promouvoir la figure d'un dieu hellène aussi prestigieux que les antiques dieux égyptiens.

Dans Rome, le culte de Sarapis se diffusa au début du I^{er} siècle avant notre ère, avec la fondation d'un collège de pastophores sous Sylla vers 80 avant notre ère¹². Mais le culte de Sarapis fut fréquemment mis à mal par le Sénat, car l'élite sénatoriale considérait que ce culte amenait « des désordres infâmes et d'oiseuses superstitions »¹³. De plus, les religions égyptiennes n'étaient pas en adéquation avec la conception classique de la religion romaine au sens large, à savoir un devoir civil, orienté vers les intérêts de la collectivité et non de l'individu¹⁴.

Malgré de nombreuses difficultés (notamment au cours de la dynastie Julio-claudienne¹⁵), Sarapis fut de plus en plus intégré au panthéon romain et même adopté par des empereurs, le premier d'entre eux étant Vespasien¹⁶. Si l'intégration de Sarapis est un fait relaté par les sources littéraires, il est tout aussi intéressant de la constater par les émissions monétaires. En

¹¹ Plutarque, V, 28, *op. cit.*, p. 201-202.

¹² Nicolas Lévi, *La révélation finale à Rome : Cicéron, Ovide, Apulée*, Paris, Presses de l'université Paris-Sorbonne (PUPS), 2014, p. 316 ; Apulée, *Métamorphoses*, XI, 30, éd. et trad. Paul Vallette, Paris, Les Belles Lettres, 1945, p. 168.

¹³ Tertullien, *Apologétique*, VI, 8, éd. et trad. Jean-Pierre Waltzing, Paris, Les Belles Lettres, 1971, p. 16.

¹⁴ Danielle Porte, *Les donateurs de sacré : le prêtre à Rome*, Paris, Payot et rivages, coll. « Realia », 2002, p.10.

¹⁵ Cassius Dion, *Histoires romaines*, LIII, 2, 4, éd. et trad. Earnest Cary, Cambridge, Harvard University Press, 1960, p. 197 ; Tacite, *Annales*, II, 85, 5, éd. et trad. Pierre Willeumier, Paris, Les Belles Lettres, 1978, p. 138 ; Suétone, *Tibère*, 36, éd. et trad. Henri Ailloud, Paris, Les Belles Lettres, 1932, p. 30 ; Flavius Josèphe, *Antiquités judaïques*, XVIII, 65 et 80, éd. et trad. Louis H. Feldman, Cambridge, Harvard University Press, 1969, p. 51 et 59.

¹⁶ Tacite, *Histoires*, IV, 83-84, *op. cit.*, p. 71-72.

effet, l'empereur était décisionnaire de l'iconographie monétaire et le cas du monnayage est révélateur de l'adoption de cette divinité égyptienne qui séduisit les *principes* à partir de la dynastie flavienne. Certains voulurent « s'approprier » une divinité, cherchant en elle un soutien sur lequel s'appuyer pour légitimer leurs ambitions. Cette appropriation est régulièrement observée dans l'iconographie des monnaies dès la fin de la République romaine, le premier exemple étant celui des monnaies émises par Jules César qui choisit comme iconographie des représentations de Vénus pour légitimer une ascendance divine. Cette caractéristique s'affirma pleinement au Haut empire romain sous les Flaviens, à la seule différence que les *principes* n'hésitèrent plus à s'approprier des divinités étrangères, là où leurs prédécesseurs s'approprièrent des divinités classiques¹⁷ ; l'une des particularités de la dynastie flavienne est cette appropriation d'une divinité étrangère, « par et pour » l'empereur.

Ainsi, Vespasien fit élever un temple à Sarapis en l'an 71 sur le champ de Mars, événement commémoré par une émission monétaire¹⁸. Les premières monnaies impériales d'Alexandrie à l'effigie de Sarapis furent émises sous le principat de Vespasien¹⁹, avec la réintroduction du buste de Sarapis plus de deux siècles après son unique apparition sous Ptolémée IV (222-204 av. notre ère). Une série monétaire de Rome commémora la restauration du *Serapeum*²⁰ et de l'*Iseum* sous le principat de Domitien. Sous les Flaviens apparurent les premières monnaies romaines représentant Zeus-Sarapis²¹. La période de la dynastie des Antonins (96-192), considérée comme la plus prospère de l'Empire romain, vit l'augmentation du nombre d'émissions monétaires à types isiaques, notamment en Asie mineure, avec l'apparition de petits bronzes à l'effigie de buste de Sarapis²². Sous le règne de Trajan au plus tard, Sarapis acquit une caractéristique solaire par un syncrétisme avec Hélios²³.

Toujours à l'époque antonine, Sarapis, par son assimilation avec Jupiter et Hélios, fut le vecteur principal de l'émergence d'un nouveau culte, résultat du syncrétisme de cette triade divine : le culte de Zeus Hélios Mégas Sarapis est assez méconnu mais attesté par l'épigraphie

¹⁷ Dominique Hollard, « Comites, conservatores, sponsoreque augusti : l'empereur romain et ses divins soutiens », communication au colloque d'épigraphie et de numismatique, Lille, université de Lille (19 octobre 2017), dactyl.

¹⁸ Laurent Bricault, dir., *Sylloge Nummorum Religionis Isiacae et Sarapiacae* (SNRIS), Paris, De Boccard, coll. « Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres », XXXVIII, 2008, p. 240-243.

¹⁹ Michel Malaise, *Les conditions de pénétration et de diffusion des cultes égyptiens en Italie*, Leyde, Brill, coll. « Etudes Préliminaires des Religions Orientales », 1972, p. 81-88.

²⁰ Base de données numérique du British Museum Coins (BMC), R. 11168.

²¹ L. Bricault, base de données numérique du SNRIS, Alexandria, 031b, dans L. Bricault, *op. cit.*

²² L. Bricault, *op. cit.*, p. 243.

²³ L. Bricault, base de données numérique du SNRIS, Alexandria, 040, dans L. Bricault, *op. cit.*

et les emplacements de sanctuaires découverts par les fouilles archéologiques²⁴. Plus tard, Commode fit de Sarapis le garant du bon acheminement du blé à Rome, comme en atteste un médaillon unique émis en 190²⁵. Il donna une caractéristique novatrice à Sarapis, celle du *conservator augusti*, le conservateur de l'Auguste, son protecteur²⁶.

Ces attributs permirent à Sarapis de s'élever plus encore dans le panthéon divin, devenant aussi important que les divinités majeures telles que Jupiter ou Apollon. Mais la divinité n'empêcha pas l'assassinat de Commode le 31 décembre 192, auquel succéda à la suite d'une violente guerre civile Septime Sévère, qui instaura une dynastie de *principes* aux origines africaine et orientale. Ce fut sous le principat de Caracalla (211-217) que le culte de Sarapis connut son apogée.

Le contexte monétaire d'Alexandrie sous le principat de Caracalla

Le culte de Sarapis fut favorisé par Caracalla, qui régna seul de 212 à 217. Il émit un grand nombre de monnaies à l'effigie de cette divinité, et fit probablement bâtir un immense temple à Rome pour accueillir son culte²⁷. La dévotion de Caracalla pour Sarapis naquit sûrement lors de la visite de Septime Sévère à Alexandrie accompagné de la famille impériale, entre l'hiver 199 et le printemps 200²⁸. Dès lors, la divinité égyptienne devint majeure pour Caracalla, qui articula son règne autour de cette divinité et fit émettre un très grand nombre de monnaies, notamment à Rome, à son effigie : au total, furent émis de 212 à 217, cinquante-cinq types monétaires à l'effigie de Sarapis, sur un total de deux-cent quatre : environ un quart des monnaies de Rome sont à l'effigie de Sarapis²⁹. On pourrait supposer

²⁴ Gaëlle Tallet, « Zeus Hélios Megas Sarapis, un dieu égyptien pour les Romains ? », dans Nicole Belayche et Jean-Daniel Dubois, dir., *L'oiseau et le poisson. Cohabitation religieuses dans le monde grec et romain*, Paris, Presses Universitaires de la Sorbonne, coll. « Religions dans l'histoire », 2011, p. 229-264 ; Laurent Bricault, « Zeus Hélios Megas Sarapis », dans Christian Cannuyer, dir., *La langue dans tous ses états. Michel Malaise in honorem*, Bruxelles, Société belge d'Etudes Orientales, coll. « Acta Orientalia Belgica », XVIII, 2005, p. 243-254 ; Étienne Bernand, « À propos de l'autel dédié à Zeus Soleil, Grand Sarapis, par l'architecte alexandrin Apollônios, fils d'Ammônios, au Mons Claudianus », *Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik*, 1992, n° 91, p. 221-225.

²⁵ Base de données numérique du British Museum Coins (BMC), R.5054.

²⁶ Base de données numérique du British Museum Coins (BMC), 1869,0507.15.

²⁷ L. Bricault, base de données numérique du SNRIS, Roma, 24a et 24b, dans L. Bricault, *op. cit.*, p. 194, Wilhelm Henzen, dir., *Corpus Inscriptionum Latinarum*, vol. VI, *Inscriptiones Urbis Romae Latinae*, Berlin, De Gruyter, 1886, n° 573, 30.797, 36.750 ; *Histoire Auguste. Vie de Caracalla*, IX, éd. et trad. Florentin Legay, Paris, C. L. F. Panckoucke, 1844, p. 418-419 ; Filippo Coarelli, *Guide archéologique de Rome*, Paris, Hachette, 1994, p. 170 et p. 172.

²⁸ Julien Guey, « Un document sur Septime Sévère en Égypte (papyrus Columbia 123) », *Revue des Etudes anciennes*, 1959, n° 61, p. 134-139.

²⁹ Données fournies par mon mémoire de recherche (Jérémy Gribaut, *La perception du culte de Sarapis à travers l'iconographie des monnaies pendant le Haut Empire romain*, mémoire dirigé par Fabienne Burkhalter, université de Lille, 2018), basé sur l'étude croisée des bases de données suivantes : L. Bricault, base de données SNRIS ; Base de données numérique du British Museum Coins (BMC) ; Harold Mattingly et Edward A.

qu'à Alexandrie, ville tutélaire et poliade de la divinité, la quantité pourrait être au moins équivalente. Et pourtant il y eut sous Caracalla seulement dix types monétaires émis à l'effigie de Sarapis, seul ou accompagné de l'empereur³⁰.

Cependant, il faut prendre en compte plusieurs éléments avant d'interpréter les données fournies par cette comparaison : de nombreux facteurs du système économique alexandrin diffèrent du reste de l'Empire romain. Tout d'abord, dès l'établissement des souverains lagides, Ptolémée I^{er} créa un système monétaire basé sur des dénominations gréco-macédoniennes, mais au standard ptolémaïque. Privilégiant les monnaies d'or, ce système était qualifié de fermé, car le change de monnaies étrangères contre des monnaies ptolémaïques était obligatoire pour faire des transactions en Égypte³¹.

Quand le pays devint une province romaine au début du principat d'Auguste, ce dernier conserva le système économique isolationniste de l'Égypte. L'ancienne appellation de « drachmes », pour parler des anciennes unités de bronze, ne fut pas remplacée par des noms latins (as, dupondius, sesterce, etc.), mais reprit les termes des anciennes divisions de la drachme³². D'Auguste à Dioclétien, le système économique égyptien subit plusieurs modifications, puis la réforme monétaire de ce dernier en 298 mit fin à « l'exception alexandrine », en uniformisant l'ensemble des monnaies de l'empire.

De plus, une crise économique dont les prémices se firent sentir à la fin de l'époque antonine, en partie due à l'épuisement des sources métallifères d'Occident, atteignit durement l'Égypte : l'émission du tétradrachme déclina à cause de son aloi de plus en plus faible en quantité d'argent, au profit de la drachme, la plus forte dénomination de bronze. Mais très rapidement, le coût de production d'une monnaie de bronze devint supérieur à sa valeur légale. Malgré de nombreuses réformes, le monnayage du bronze devint de plus en plus rare. Les ateliers provinciaux émirent alors un très grand nombre de monnaies pour pallier le manque de numéraires, ce qui eut pour effet immédiat une augmentation progressive de l'inflation et la

Sydenham, dir., *Roman Imperial Coinage*, vol. IV. *Part I. From Pertinax to Geta*, Londres, Spink and Son, 1936, 406 p. + 16 pl.

³⁰ J. Gribaut, *op. cit.*, p. 195.

³¹ François de Callataÿ, dir., *Les Séleucides et les Ptolémées, l'héritage monétaire et financier d'Alexandre le grand*, Monaco, Editions du Rocher, 2006, p. 26-147 ; Olivier Picard, dir., *Les monnaies des fouilles du Centre d'Études Alexandrines : les monnayages de bronze à Alexandrie et la conquête d'Alexandre à l'Égypte moderne*, Centre d'études alexandrines, 2012, p. 26-119 et p. 161.

³² Fabienne Burkhalter, Olivier Picard, « Le vocabulaire financier dans le papyrus et l'évolution des monnayages lagides en bronze », dans Frédérique Durat et Olivier Picard, *L'exception égyptienne ? Production et échanges monétaires en Égypte hellénistique et romaine*, Actes du colloque d'Alexandrie (13-15 avril 2002), Le Caire, Institut français d'archéologie orientale, coll. « Études alexandrines », 10, 2005, p. 62-64, p. 80 (tableau IV).

circulation de monnaies de très mauvaise qualité, la mauvaise monnaie chassant la bonne (le taux de bronze ou d'argent d'une monnaie devenait minimal, parfois à peine à hauteur de 7%, bien souvent comblé par une énorme quantité de plomb³³). Dès lors, on comprend mieux le faible nombre de types iconographiques émis à Alexandrie sous Caracalla. Ce dernier tenta également une réforme économique en 215, par la création d'une nouvelle monnaie d'argent, l'antoninianus, d'une valeur théorique de deux deniers. Cette monnaie, qui fut un échec sur le plan économique et qui disparut à la fin du III^e siècle, contribua néanmoins à diffuser l'iconographie de Sarapis à Rome, la divinité étant très représentée sur la nouvelle monnaie.

Il est néanmoins nécessaire de faire preuve d'une certaine prudence, les données précédentes n'expliquant pas complètement le faible nombre de monnaies à l'effigie de Sarapis, seul ou accompagnant l'empereur, émis à Alexandrie. Mais toutes les monnaies émises sous Caracalla dans la cité le furent entre les années 212 et 215 ; aucune ne dépasse cette date alors que partout ailleurs, Sarapis continua d'être représenté sur les monnaies. Cette interruption ne semble avoir touché qu'Alexandrie, et dès la mort de Caracalla, de nouvelles monnaies furent émises dans la cité à l'effigie de Sarapis, pendant le court règne de Macrin (217-218). Pour comprendre les raisons de ce hiatus économique, il faut se référer aux sources littéraires, archéologiques et numismatiques, qui nous fournissent des indices pouvant être mises en lien avec un évènement contemporain bien connu des spécialistes : le massacre des Alexandrins.

Le hiatus numismatique de la période 215-217 à Alexandrie

Il est difficile de ne voir qu'un hasard entre cette cessation d'émissions de monnaies à l'effigie de Sarapis à Alexandrie et le funeste évènement qui eut lieu lors d'un séjour de l'empereur dans la cité, et dont les raisons restent controversées. Caracalla passa à Alexandrie un séjour de plusieurs mois, entre novembre 215 et avril 216, qui se conclut par une terrible effusion de sang. Passons en revue les différentes sources en rapport avec cet évènement. Tout d'abord, les sources épigraphiques d'Alexandrie nous permettent de cerner l'image publique que Caracalla entretenait³⁴ : il apparaît sur les inscriptions comme étant le « maître de la terre, de la mer et du monde habité, souverain de l'univers, aimé/adorateur de Sarapis, éternellement vivant, pieux Auguste ».

³³ O. Picard, *op. cit.*, p. 158-160.

³⁴ Étienne Bernard, « Les documents épigraphiques et Caracalla en Égypte », dans Franck Goddio, dir., *Alexandrie, les quartiers royaux submergés*, Londres, Periplus, 1998, p. 143-152 ; Attilio Mastino, *Le titolature di Caracalla e Geta attraverso le iscrizioni*, Bologne, CLUEB, « Studi di storia antica », 5, 1981, p. 72-73 ; Robert Turcan, *les cultes orientaux dans le monde romain*, Paris, Les Belles Lettres, 1989, p.94 ; Dieter Hagedorn, dir., « Von kurios zu despotès, Eine Bemerkung zur Kaiser Titulatur im 3/4 Jhdt », *Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik*, 1980, n° 39, p. 166-167.

La papyrologie pour sa part fournit des témoignages très utiles : les informations liées au séjour impérial à Alexandrie font état de plusieurs statues de l'empereur déplacées et dégradées, dont Caracalla tint pour responsables le préfet et le chef des ateliers de sculpture³⁵. Les travaux récents d'A. Lukaszewicz sur les sources papyrologiques mentionnent aussi que ce sont des émeutes et des complots qui auraient amené Caracalla à une terrible répression³⁶. Un autre papyrus, retrouvé à Touna-El-Gebel dans la nécropole d'Hermoupolis Magna³⁷, est le procès-verbal d'une audience présidée par Caracalla en personne le 16 mars 215. Mettant en cause le préfet d'Égypte Aurelius Septimius Heraclitus pour ses négligences et sa part de responsabilités dans une émeute (probablement les dégradations mentionnées précédemment), Caracalla le fit exécuter³⁸. Il est dit que cette émeute, menée par des *ergolaboï* (des entrepreneurs), aurait endommagé les ateliers de fonte de statues, ainsi que les *eikones* (les images impériales). Cela correspond à ce que nous rapporte Cassius Dion, le seul à mentionner l'assassinat des *ergolaboï* dans l'épisode de la visite d'Alexandrie³⁹.

Ce qui nous amène à analyser les sources littéraires qui mentionnent cet événement. Les deux auteurs mentionnant le massacre d'Alexandrie le plus précisément sont Cassius Dion et Hérodien⁴⁰. Ils ne mentionnent que les grandes lignes de ce séjour, avec chacun un point de vue personnel et un parti pris (ils sont hostiles à Caracalla). Également, chaque auteur a procédé à une sélection évidente des actions les plus marquantes, sans les contextualiser dans l'ordre chronologique. Le déroulement des faits rapportés par les auteurs pourrait être reconstitué de la manière suivante : selon Hérodien, la visite de la cité par l'empereur commença par le tombeau d'Alexandre le grand où Caracalla procéda à de nombreux dons et sacrifices. Puis l'auteur mentionne les moqueries des Alexandrins qui affligèrent l'empereur⁴¹. Cassius Dion nous rapporte également les quolibets des habitants après avoir mentionné comme motif officiel de la visite impériale dans la cité l'admiration de l'empereur pour Alexandre le grand. Il rapporte que Caracalla masqua sa colère et fit mine d'ignorer les

³⁵ Jean-Claude Grenier, « Sarapis et le glaive de Caracalla », dans Pierre Sauzeau et Thierry Van Compernelle, éd., *Les armes dans l'Antiquité : de la technique à l'imaginaire*, Montpellier, 2003, p. 412.

³⁶ Adam Lukaszewicz, *Antoninus Philo Sarapis. Observations on Caracalla's Visit to the Serapeum of Alexandria (AD 215-216)*, Varsovie, Presses universitaires de l'université de Varsovie, 1998, p. 88-89.

³⁷ Benoît Philippe et Jacques Schwartz, « Caracalla et les troubles d'Alexandrie en 215 ap. J.C. », *Études de Papyrologie*, 1948, n° 7, p. 17-33.

³⁸ Oscar William Reinmuth, « A Working List of the Prefects of Egypt : 30 BC to 299 AD », *The Bulletin of American Society of Papyrologists*, 1967, n° 4, p. 111.

³⁹ Cassius Dion, *Histoire romaine*, LXXVIII, 22, 1 à 3, éd. et trad. Earnest Cary, Cambridge, Loeb Classical Library, vol. 8, p. 333-335.

⁴⁰ Voir également *Histoire Auguste. Vie de Caracalla*, IX, éd. et trad. Florentin Legay, Paris, C. L. F. Panckoucke, 1844, p. 133, où l'évènement est sobrement résumé en quelques lignes.

⁴¹ Hérodien, *Histoire des empereurs romains*, IV, 8, 9, éd. et trad. C. R. Whittaker, Cambridge, Harvard University Press, p. 419-421.

outrages. Puis le massacre débuta peu de temps après, mais la version rapportée par chaque auteur diffère légèrement ; Cassius Dion rapporte également quelques anecdotes supplémentaires, notamment l'assassinat des principaux citoyens de la cité, dont les *ergolaboi*, événement faisant écho aux sources papyrologiques. Il précise également que ces citoyens venus à sa rencontre, vinrent « avec certains objets mystérieux de leur culte »⁴², probablement celui de Sarapis. Le massacre décrit par les deux auteurs est terrible. Cassius Dion nous rapporte aussi que tout au long de sa durée, Caracalla resta enfermé au *Sarapieion*, coordonnant le coordonnant et priant intensément au temple. Il y consacra son glaive à Sarapis, celui qui lui avait servi à tuer son frère Géta⁴³.

Les raisons de ce massacre sont encore source de débats. Plusieurs spécialistes⁴⁴ ont récemment proposé que Caracalla l'ordonna car il fut très blessé par les moqueries des Alexandrins : sa rancœur et sa colère prirent le dessus. Cette hypothèse est envisageable mais peut-être insuffisante : en temps normal, les abus des Alexandrins n'auraient pas provoqués une telle fureur chez l'empereur, mais le fait que ce soit le peuple de la prestigieuse cité qui se rendit coupable de ces faits aggrava terriblement la situation, car les moqueries, conjuguées aux destructions des icônes, les dégradations des statues de l'empereur, enfin aux émeutes, seraient apparentées à un crime de lèse-majesté. Aux vues de ces événements, Sarapis, devenu protecteur du *princeps* et de sa *virtus*, serait un témoin muet des moqueries de son protégé ? Quelle sorte de protecteur serait-il s'il laissait les affronts impunis, qui tournaient en dérision celui qu'il avait désigné comme *kosmocrator*, le garant de l'équilibre et de l'ordre cosmique ? Pour Caracalla, les moqueries touchaient même Sarapis puisque sa personne était touchée ; c'était le couple *deus-princeps* qui était ridiculisé. Par la consécration du glaive fratricide, symbole du massacre des Alexandrins par les soldats romains, l'empereur était légitimement vengé et conforté dans son action par l'assentiment muet de la divinité.

Conclusion

La cessation de battre monnaie à Alexandrie après la visite de l'empereur dévoile deux faits en ce qui concerne Sarapis : d'une part, Caracalla par cet interdit, exprime implicitement que Sarapis ne protège plus le peuple d'Alexandrie, fait illustré par le massacre. D'autre part, alors que l'iconographie de Sarapis s'enrichit et augmente sur les monnaies de Rome,

⁴² Cassius Dion, LXXVIII, 22, 2, *op. cit.*, p. 335.

⁴³ Cassius Dion, LXXVIII, 23, 2-3, *op. cit.*, p. 335-336.

⁴⁴ J.-C. Grenier, *op. cit.*, p. 407-419 ; Jacques Schwartz, « Note sur le séjour de Caracalla en Égypte », *Chroniques d'Égypte*, 1959, n° 34, p. 120-123 ; Helmut Halfmann, *Itinera principum : Geschichte und Typologie der Kaiserreisen im Römischen Reich*, Wiesbaden, HABES, 1986, p. 229.

Caracalla démontre que la divinité est désormais propriété de l'*Urbs*. Il semble en effet que l'empereur s'appropriâ Sarapis par un transfert spirituel de son culte d'Alexandrie à Rome. Les premiers souverains ptolémaïques agirent de la même manière : ils déplacèrent de Memphis à la nouvelle capitale (Alexandrie) le culte d'Osérapis, et créèrent la genèse de Sarapis, aussi prestigieux que les anciennes divinités égyptiennes et hellénisé par un mythe théologique l'assimilant à Hadès⁴⁵. Caracalla alla plus loin que cela : il s'appropriâ brutalement le culte de Sarapis en légitimant le fait que le dieu ne protégeait plus le peuple alexandrin, qu'il s'en était détourné, pour choisir de protéger l'empereur. Ce dernier traduisit cet acte par d'abord le massacre puis la cessation d'émissions de monnaies à l'effigie de Sarapis, puisqu'il n'était plus la divinité poliade de la capitale d'Égypte. L'inaction de Sarapis tout au long de l'effusion de sang ne prouva-t-elle fut pas la preuve que la divinité légitima l'action de l'empereur ? Dès lors et de manière très violente, Caracalla brisa le lien unissant Sarapis au peuple alexandrin, le lien du couple *deus-princeps* devenant soudainement plus légitime, plus juste.

Ainsi, le transfert spirituel du lieu de culte primaire et central de Sarapis dans une cité digne du dieu s'opéra par deux fois : sous le règne de Ptolémée III d'abord, puis sous Caracalla. Chacun firent construire un temple monumental pour accueillir la divinité, Ptolémée III à Alexandrie⁴⁶, Caracalla à Rome, au sein du *Pomerium*, sur le Quirinal⁴⁷. Dès lors, les anecdotes que nous rapportent Cassius Dion et Hérodien deviennent capitales : si Caracalla dédia son glaive fratricide à Sarapis dans son temple à Alexandrie, on sait également que la veille de la mort de l'empereur, le glaive s'embrasa, sans rien endommager d'autre autour⁴⁸. Cela a sans doute été interprété de la manière suivante : Sarapis ne protégeait plus Caracalla, il brisa le lien unissant le couple *deus-princeps*. Par cet acte divin, il retourna symboliquement à Alexandrie, lieu de son véritable culte. Peu de temps après, Caracalla fut assassiné à Carrhae, poignardé par un des soldats de son armée selon la version la plus probable.

⁴⁵ Plutarque, V, 28, *op. cit.*, p. 201-202.

⁴⁶ Judith Mc Kenzie, *The architecture of Alexandria and Egypt, C. 300 BC to 700 AD*, Connecticut, Yale University Press, 2007, p. 40 ; John E. Stambaugh, *Sarapis under the early ptolemies*, *op. cit.*, p. 7.

⁴⁷ Wilhelm Henzen, dir., *op. cit.*, n° 573, 30.797, 36.750 ; *Histoire Auguste*, Vie d'Antonin Caracalla, 9, *op. cit.*, p. 418-419 ; Filippo Coarelli, *op. cit.*, p. 170, p. 172.

⁴⁸ Cassius Dion, *Histoire romaine*, LXXIX, 7, 3-4, éd. et trad. Earnest Cary, Cambridge, Loeb Classical Library, vol. 9, p. 353.

Bibliographie

Sources antiques

Histoire Auguste. Vie de Caracalla, IX, éd. et trad. Florentin Legay, Paris, C. L. F. Panckoucke, 1844.

Apulée, *Métamorphoses*, XI, 30, éd. et trad. Paul Vallette, Paris, Les Belles Lettres, 1945.

Cassius Dion, *Histoires romaines*, LIII, 2, 4, éd. et trad. Earnest Cary, Cambridge, Harvard University Press, 1960.

Cassius Dion, *Histoire romaine*, LXXVIII, 22, 1 à 3, éd. et trad. Earnest Cary, Cambridge, Loeb Classical Library, s. d., vol. 8.

Cassius Dion, *Histoire romaine*, LXXIX, 7, 3-4, éd. et trad. Earnest Cary, Cambridge, Loeb Classical Library, s. d., vol. 9.

Clément d'Alexandrie, *Stromates*, I, 21, 106, éd. et trad. Marcel Caster, Paris, Éditions du Cerf, 1951.

Clément d'Alexandrie, *Protreptique*, I, 34, 5, éd. et trad. Claude Mondésert, Paris Éditions du Cerf, 1949.

Flavius Josèphe, *Antiquités judaïques*, XVIII, 65 et 80, éd et trad. Louis H. Feldman, Cambridge, Harvard University Press, 1969.

Hérodien, *Histoire des empereurs romains*, IV, 8, 9, éd. et trad. C. R. Whittaker, Cambridge, Harvard University Press, s. d.

Suétone, *Tibère*, 36, éd. et trad. Henri Ailloud, Paris, Les Belles Lettres, 1932.

Tacite, *Annales*, II, 85, 5, éd. et trad. Pierre Wuilleumier, Paris, Les Belles Lettres, 1978.

Tacite, *Histoire*, IV, 83-84, éd. et trad. Henri Le Bonniec, Paris, Les Belles Lettres, 1992.

Tertullien, *Apologétique*, VI, 8, éd. et trad. Jean-Pierre Waltzing, Paris, Les Belles Lettres, 1971.

Sources secondaires

Base de données numérique du British Museum Coins (BMC).

Base de données numérique du SNRIS (sur CD-ROM).

BENOÎT Philippe et Jacques SCHWARTZ, « Caracalla et les troubles d'Alexandrie en 215 ap. J.C. », *Études de Papyrologie*, 1948, n° 7, p. 17-33.

BERNAND Étienne, « À propos de l'autel dédié à Zeus Soleil, Grand Sarapis, par l'architecte alexandrin Apollônios, fils d'Ammônios, au Mons Claudianus », *Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik*, 1992, n° 91, p. 221-225.

BERNAND Étienne, « Les documents épigraphiques et Caracalla en Égypte », dans Franck Goddio, dir., *Alexandrie, les quartiers royaux submergés*, Londres, Periplus, 1998, 271 p.

BRICAULT Laurent, « Zeus Hélios Mégas Sarapis », dans Christophe Cannuyer, dir., *La langue dans tous ses états. Michel Malaise in honorem*, Bruxelles, Société belge d'Études Orientales, coll. « Acta Orientalia Belgica », XVIII, 2005, p. 243-254.

BRICAULT Laurent, dir., *Sylloge Nummorum Religionis Isiacae et Sarapiacae* (SNRIS), Paris, De Boccard, coll. « Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres », XXXVIII, 2008, 347 p. + CD-ROM.

BURKHALTER Fabienne et Olivier PICARD, « Le vocabulaire financier dans le papyrus et l'évolution des monnayages lagides en bronze », dans Frédérique Durat et Olivier Picard, *L'exception égyptienne ? Production et échanges monétaires en Égypte hellénistique et romaine*, Actes du colloque d'Alexandrie (13-15 avril 2002), Le Caire, Institut français d'archéologie orientale, coll. « Etudes alexandrines », 10, 2005, p. 53-80.

COARELI Filippo, *Guide archéologique de Rome*, Paris, Hachette, 1994, 340 p.

DE CALLATAY François, dir., *Les Séleucides et les Ptolémées, l'héritage monétaire et financier d'Alexandre le grand*, Monaco, Editions du Rocher, 2006, 297 p.

GRENIER Jean-Claude, « Sarapis et le glaive de Caracalla », dans Pierre Sauzeau et Thierry Van Compernelle, éd., *Les armes dans l'Antiquité : de la technique à l'imaginaire*, Montpellier, 2003, p. 407-419.

GRIBAUT Jérémy, *La perception du culte de Sarapis à travers l'iconographie des monnaies pendant le Haut Empire romain*, mémoire dirigé par Fabienne Burkhalter, université de Lille, 2018, 294 p.

GUEY Julien, « Un document sur Septime Sévère en Égypte (papyrus Columbia 123) », *Revue des Etudes anciennes*, 1959, n° 61, p. 134-139.

HAGEDORN Dieter, dir., « Von kurios zu despotès, Eine Bemerkung zur Kaiser Titulatur im 3/4 Jhdt », *Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik*, 1980, n° 39, p. 165-167.

HALFMANN Helmut, *Itinera principum : Geschichte und Typologie der Kaiserreisen im Römischen Reich*, Wiesbaden, HABES, 1986, 271 p.

HENZEN Wilhelm, dir., *Corpus Inscriptionum Latinarum, vol. VI, Inscriptiones Urbis Romae Latinae*, Berlin, De Gruyter, 1886, n° 573, 30.797, 36.750.

HOLLARD Dominique, « Comites, conservatores, sponsoresque augusti : l'empereur romain et ses divins soutiens », communication au colloque d'épigraphie et de numismatique, Lille, université de Lille (19 octobre 2017), dactyl.

LÉVI Nicolas, *La révélation finale à Rome : Cicéron, Ovide, Apulée*, Paris, Presses de l'université Paris-Sorbonne (PUPS), 2014, 538 p.

LUKASZEWICZ Adam, *Antoninus Philsarapis. Observations on Caracalla's Visit to the Serapeum of Alexandria (AD 215-216)*, Varsovie, Presses universitaires de l'université de Varsovie, 1998, 116 p.

MALAISE Michel, *Les conditions de pénétration et de diffusion des cultes égyptiens en Italie*, Leyde, Brill, coll. « Etudes Préliminaires des Religions Orientales », 1972, XIV, 529 p.

- MASTINO Attilio, *Le titolature di Caracalla e Geta attraverso le iscrizioni*, Bologne, CLUEB, « Studio di storia antica », 5, 1981, 207 p.
- MATTINGLY Harold et Edward A. SYDENHAM, dir., *Roman Imperial Coinage*, vol. IV. *Part I. From Pertinax to Geta*, Londres, Spink and Son, 1936, 406 p. + 16 pl.
- Mc KENZIE Judith, *The architecture of Alexandria and Egypt, C. 300 BC to 700 AD*, Connecticut, Yale University Press, 2007, 480 p.
- PICARD Olivier, dir., *Les monnaies des fouilles du Centre d'Etudes Alexandrines : les monnayages de bronze à Alexandrie de la conquête d'Alexandre à l'Égypte moderne*, Alexandrie, Centre d'études alexandrines, 2012, 481 p.
- PORTE Danielle, *Les donneurs de sacré : le prêtre à Rome*, Paris, Payot et rivages, coll. « Realia », 2002, 266 p.
- REINMUTH Oscar William, « A Working List of the Prefects of Egypt : 30 BC to 299 AD », *The Bulletin of American Society of Papyrologists*, 1967, n° 4, p. 75-128.
- SCHWARTZ Jacques, « Note sur le séjour de Caracalla en Égypte », *Chroniques d'Égypte*, 1959, n° 34, p. 120-123.
- STAMBAUGH John Evan, *Sarapis under the early ptolemes*, Leyde, Brill, coll. « Études préliminaires aux religions orientales dans l'Empire romain », 25, 1972, XII, 102 p.
- TALLET Gaëlle, « Zeus Hélios Megas Sarapis, un dieu égyptien pour les Romains ? », dans Nicole Belayche et Jean-Daniel Dubois, dir., *L'oiseau et le poisson. Cohabitation religieuses dans le monde grec et romain*, Paris, Presses Universitaires de la Sorbonne, coll. « Religions dans l'histoire », 2011, p. 229-264
- TURCAN Robert, *les cultes orientaux dans le monde romain*, Paris, Les Belles Lettres, coll. « Histoire », 2, 1989, 430 p.
- WILCKEN Ulrich, « Urkunden der Ptolemäerzeit », *Forschungen und Fortschritte*, n° 21/23, 1947, p. 28-29.